

Liste des délibérations examinées lors du Conseil municipal du jeudi 14 septembre 2023

Finances

- **Délibération 41/2023 : APPROUVÉE**
Décisions modificatives n°1 du Budget général
- **Délibération 42/2023 : APPROUVÉE**
Admission en créance éteinte sur le budget général
- **Délibération 43/2023 : APPROUVÉE**
Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) pour l'étude, l'acquisition et l'aménagement d'espaces en vue de favoriser la biodiversité et de les ouvrir au public
- **Délibération 44/2023 : APPROUVÉE**
Demande d'aide à l'action culturelle auprès de la Direction de la lecture publique de Loir-et-Cher pour le financement du spectacle « comptines en partage » par la Cie Rebondire (37) à la médiathèque
- **Délibération 45/2023 : APPROUVÉE**
Demande de subvention auprès de la Direction de la lecture publique de Loir-et-Cher dans le cadre du dispositif texte en scène, pour accueillir une représentation « 6 bonnes raisons d'arrêter de lire » par le collectif Coqzigue à la médiathèque
- **Délibération 46/2023 : APPROUVÉE**
Redevance pour occupation du domaine public (RODP) des communes par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité – Exposé de la proposition du concessionnaire

Ressources humaines

- **Délibération 47/2023 : APPROUVÉE**
Adhésion à la convention de participation « Santé » pour le personnel communal proposée par le groupement des centres de gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher
- **Délibération 48/2023 : APPROUVÉE**
Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » pour le personnel communal proposée par le groupement des centres de gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher
- **Délibération 49/2023 : APPROUVÉE**
Création d'un emploi de rédacteur à temps complet – coordonnateur(trice) en gestion administrative et technique

Service à la population

- **Délibération 50/2023 : APPROUVÉE**
Approbation du règlement intérieur de la micro-crèche

Aménagement du territoire

- **Délibération 51/2023 : APPROUVÉE**
Ajout de la parcelle VI32 située chemin des Filaines aux fonds servants des servitudes constituées aux termes de l'acte de bail emphytéotique signé avec la société Urba 320 pour l'implantation et l'exploitation de la centrale photovoltaïque au sol